

Mardi 25 janvier 2022

La Ville de Marseille inaugure un nouveau Bureau Municipal de Proximité à Saint-Jérôme

Avec l'ouverture, depuis mardi 4 janvier 2022, du nouveau Bureau Municipal de Proximité (BMdP) à Saint-Jérôme, dans le 13ème arrondissement (85 bis avenue de Saint-Jérôme), la Ville de Marseille poursuit ses efforts pour rendre les services publics accessibles à tous les Marseillais.

Les Bureaux Municipaux de Proximité sont un service public important pour accompagner au quotidien les Marseillais dans leurs démarches. Après la fermeture du bureau de proximité de la Rose en 2017, la nouvelle équipe municipale a mobilisé des moyens pour rouvrir rapidement un Bureau Municipal de Proximité dans le secteur le plus vaste et le plus peuplé de Marseille.

Animé par 6 agents, le site est équipé de deux « Dispositifs de Recueil », outils informatiques mis à disposition par l'État permettant de traiter les dossiers de demandes de cartes nationales d'identité et de passeports, et notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur.

Les BMdP traitent aujourd'hui une **vingtaine de démarches administratives** au service des Marseillais, pour le compte de l'État ou des services municipaux : dossiers de titres d'identité, délivrance d'actes d'état civil, inscriptions sur les listes électorales, pré-inscriptions scolaires et périscolaires, réception des dossiers d'Allocation spécifique aux personnes âgées, etc.

Des services municipaux disponibles en ligne pour tous les Marseillais

Afin d'améliorer la vie quotidienne de tous les habitants, la Ville de Marseille modernise ses services dématérialisés, en matière de démarches administratives.

- **Ainsi, concernant les demandes d'acte d'état civil**, la municipalité a mis en place, depuis le mois de juin 2021, un nouveau service en ligne, disponible via une plateforme sécurisée, sur le site marseille.fr.

Grâce à ce e-service, les Marseillaises et les Marseillais peuvent effectuer leur demande d'acte d'état civil en ligne (acte de mariage, acte de naissance, acte de décès, etc.) en remplissant un nouveau formulaire, simple et rapide d'utilisation.

Ce formulaire a également été repensé pour s'adapter aux évolutions réglementaires et répondre à toutes les situations. D'importantes améliorations ont ainsi été apportées : - la nature de l'acte adaptée à chaque type de demande - la prise en compte des familles homoparentales, - la mention précise des informations nécessaires (date de naissance, nom marital, prénoms - dans l'ordre d'état civil, etc),

- **Concernant les BMdP**, afin de répondre au mieux aux demandes de rendez-vous, de nouveaux créneaux sont ouverts chaque début de semaine. Toutes les Marseillaises et tous les Marseillais peuvent notamment prendre rendez-vous directement via le service Allô Mairie au 3013 (appel gratuit) ou effectuer leur demande via le [formulaire en ligne](#).

Un dispositif de rappel du rendez-vous par SMS sera également bientôt mis en place.

Liste des bureaux municipaux de proximité

1er arrondissement

- **Bureau municipal de proximité Canebière**, 57 allée Léon Gambetta
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30

3ème arrondissement

- **Bureau municipal de proximité Belle de Mai**, 11 rue du docteur Léon Perrin
Fermé jusqu'à nouvel ordre
- **Bureau municipal de proximité Désirée Clary**, 54 boulevard de Paris
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30. Momentanément fermé pour raisons techniques

4ème arrondissement

- **Bureau municipal de proximité Chartreux**, 9 boulevard d'Arras
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30.
- **Bureau municipal de proximité Sébastopol**, 23 rue du Bosquet
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30. Fermé jusqu'à nouvel ordre

6ème arrondissement

- **Bureau municipal de proximité Lodi**, 84 rue de Lodi
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30
- **Bureau municipal de proximité Vauban**, 65 boulevard de Vauban
Fermé jusqu'à nouvel ordre

7ème arrondissement

- **Bureau municipal de proximité Saint-Georges** - 97 avenue de la Corse
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30

8ème arrondissement

- **Bureau municipal de proximité Bonneveine**, 81 avenue de Haïfa
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30
- **Bureau municipal de proximité Prado**, 9 boulevard de Louvain
du lundi au vendredi 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30

9ème arrondissement

- **Bureau municipal de proximité Maison Blanche**, 150 boulevard Paul Claudel
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30
- **Bureau municipal de proximité Mazargues**, 61/63 boulevard de la Concorde
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30 - Fermé jusqu'à nouvel ordre.

10ème arrondissement

- **Bureau municipal de proximité Pont de Vivaux**, 37 rue François Mauriac
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30

11ème arrondissement

- **Bureau municipal de proximité Saint-Marcel**, 3 rue du 10 août
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30
- **Bureau municipal de proximité La Valentine**, 294 route des Trois Lucs

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30

12ème arrondissement

- **Bureau municipal de proximité Saint-Julien**, 318 avenue du 24 avril 1915
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30
- **Bureau municipal de proximité Saint-Barnabé**, 4 place Caire
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30

13ème arrondissement

- **Bureau municipal de proximité Saint Jérôme**, 85 bis avenue de Saint Jérôme
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30

14ème arrondissement

- **Bureau municipal de proximité Saint-Joseph**, 72 rue Paul Coxe
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30
- **Bureau municipal de proximité Le Merlan**, Centre urbain Carrefour
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30

15ème arrondissement

- **Bureau municipal de proximité Saint-Antoine**, 312 avenue de Saint-Antoine
Fermé jusqu'à nouvel ordre.
- **Bureau municipal de proximité Cabucelle**, 3 boulevard Capitaine Gèze
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30

16ème arrondissement

- **Bureau municipal de proximité Saint-André**, 415 boulevard Henri Barnier
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30

Les démarches administratives

Documents d'identité - [uniquement sur rendez-vous](#)

- Réception de dossiers de passeports biométriques
- Réception de dossiers de cartes nationales d'identité
- Réception des demandes de certificat d'hérédité

Démarches accomplies sans rendez-vous :

- Réception des dossiers de passeports d'urgence
- Documents d'état civil

Documents d'état civil :

- Délivrance de copies et d'extraits d'actes d'état civil (naissance, reconnaissance, mariage, décès et plurilingues)
- Demandes de duplicatas et mises à jour de livrets de famille

Certificats :

- Délivrance d'attestations valant certificat de résidence, célibat, vie commune, non séparation, non divorce et non remariage, destinées à des administrations étrangères
- Délivrance de certificats de vie destinés à des administrations étrangères

- Délivrance de certificats d'hérédité

Démarches scolaires :

- Demandes de recensements et de dérogations aux inscriptions scolaires
- Inscriptions pour les activités périscolaires
- Réception de dossiers de réduction des tarifs des cantines scolaires

Autres démarches :

- Attestations de visites aux tombes de militaires
- Certification de copies conformes de documents français destinés à des administrations étrangères
- Cotes et paraphes des registres
- Inscriptions et changements d'adresses listes électorales
- Légalisations de signature
- Réception de dossiers d' Allocation Spécifique aux Personnes Âgées
- Réception de dossiers de duplicatas de permis de chasser
- Réception des dossiers de permis de détention des chiens catégorisés
- Visa carnets de piégeage et de poses de pièges
- Visa attestations d'aide humanitaire

Toutes les informations pratiques sur le site www.marseille.fr